

Commune de CHAMPSAC
1, Rue des Fontaines
87230 CHAMPSAC

N° 2026/015
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 avril 2026

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Pouvoir : 1

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six,

le lundi 27 avril à 19h00

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPSAC,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la Présidence d'Émeline GIAMBELLUCO, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21/04/2026

Présents : Émeline GIAMBELLUCO, Charles WACHENHEIM, Sophie LE GAL,
Carine LEBouc, Jean-Louis MERLE, Elodie BOURDOU, Jérôme FREDON, Christelle
CHABROL, Christian PROVILLÉ, Isabelle LATHIERE, Yannick LONGERAS, Esther MARIS,
Alain DUTHIER, Christelle RAMA

Absents : Alain LACAUD

Pouvoir : Alain LACAUD a donné pouvoir à Charles WACHENHEIM

Secrétaire de séance : Charles WACHENHEIM

2026-015

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

▪ Budget Principal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu ce jour le Compte Financier Unique statuant sur l'affectation du résultat cumulé, et à la majorité des suffrages exprimés, 0 voix contre et 0 abstention s'étant manifestées,

DECIDE d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme énoncé sur le tableau annexé à la présente.

Ainsi dit et délibéré le jour, mois, et an que dessus,

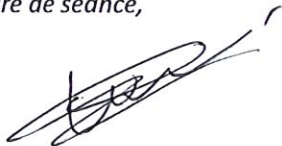
Au registre sont les signatures,

En Mairie le 28 avril 2026

Certifiée exécutoire le : 28 avril 2026

Publié ou notifié le : 28 avril 2026

Le secrétaire de séance,



Le Maire, Émeline GIAMBELLUCO



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication ou notification.

Accusé de réception en préfecture
087-218703601-20260427-2026DB015-DE
Reçu le 29/04/2026

	Délibération d'Affectation du Résultat	1 / 1
--	---	--------------

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	74 294,98
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	190 388,79

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	199 163,38
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	197 536,23

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	111 022,02
En recettes pour un montant de :	244 331,20

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00
--	------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
---	------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	387 925,02
---	------------